

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 FEVRIER 2012

L'an deux mil douze, le vingt quatre février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques JESSON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Christine MOTTET, Jean-Philippe BROCHET, Gilles BERTRAND, Bernadette CASTELHANO, Janine CHAUMONT, Michel HATTAT, Geneviève HERMANT, Jocelyne HERMANT, Laurence JACQUET, Daniel JOUREAU, Elisabeth MULARZ, Frédéric SAINZ, Jean-François WALSHOFER.

Excusée : Eveline HATTAT représentée par Jean-Philippe BROCHET

Secrétaire de séance : Madame Bernadette CASTELHANO

Date de convocation : 16 février 2012

Avant l'ouverture de la séance, Le Maire et les membres du conseil municipal ont rendu hommage à Monsieur Gilles Bertrand par une minute de silence.

N° 07-2012 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 BUDGET GENERAL ET BUDGETS ANNEXES

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Christine MOTTET, adjointe délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011 dressé par Monsieur Jacques JESSON, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice correspondant :

1° lui donne, à l'unanimité, acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTES ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
--------------------------------------	--	----------	----------	----------------

Section	Résultats propres à l'exercice 2011	1 698 350,34	2 127 817,77	429 467,43
fonctionnement	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2011)		885 019,63	885 019,63
	Résultat à affecter			1 314 487,06

Section	Résultats propres à l'exercice 2011	1 156 993,59	1 635 189,05	478 195,46
d'Investissement	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2011)		686 653,92	686 653,92
	Solde global d'exécution			1 164 849,38

Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT				
au 31 décembre 2011	INVESTISSEMENT	871 566,00	0	-	871 566,00

Résultats cumulés 2011 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		3 726 909,93	5 334 680,37	1 607 770,44
--	--	---------------------	---------------------	---------------------

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser (états joints à la présente délibération),

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

COMPTE ANNEXE POUR BUDGET LES CASTORS

DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
----------	----------	----------------

Section		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2011	0,00	0,00	0
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2011)		0	0
	Résultat à affecter			0

Section		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
d'Investissement	Résultats propres à l'exercice	0,00	611,4	611,40
	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2011)	611,40	0	-611,40
	Solde global d'exécution			0,00

Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT			
au 31 décembre 2011	INVESTISSEMENT			
		0	0	0

Résultats cumulés 2011 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)	611,40	611,40	0,00
---	--------	--------	-------------

COMPTE ANNEXE POUR CONSTRUCTIONS JEANNOT

DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
----------	----------	----------------

Section		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2011	34059,68	34060	0,32
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2011)	0,32	0	-0,32
	Résultat à affecter			0

Section		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
d'Investissement	Résultats propres à l'exercice	417758,00	131014.78	-286743.22
	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2011)		286743.22	286743.22
	Solde global d'exécution			0

Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT			
au 31 décembre 2011	INVESTISSEMENT			
		0	0	0

Résultats cumulés 2011 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)	451818,00	451818.00	0
---	-----------	-----------	----------

COMPTE ANNEXE POUR RESIDENCES CENTRE BOURG

DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
----------	----------	----------------

Section	Résultats propres à l'exercice 2011	0,01	0	-0,01
fonctionnement	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2011)		0,01	0,01
	Résultat à affecter			0

Section	Résultats propres à l'exercice	871 001,96	629603,96	-	241 398,00
d'Investissement	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2011)		241 398,00		241 398,00
	Solde global d'exécution				-

Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT			
au 31 décembre 2011	INVESTISSEMENT	0	0	0

Résultats cumulés 2011 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)	871 001,97	871 001,97	-
--	------------	------------	---

COMPTE ANNEXE POUR BUDGET DE L'EAU

DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
----------	----------	----------------

Section	Résultats propres à l'exercice 2011	85 344,23	79 349,47	-	5 994,76
exploitation	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2011)		11 065,03		11 065,03
	Résultat à affecter				5 070,27

Section	Résultats propres à l'exercice	12 211,70	5 833,81	-	6 377,89
d'Investissement	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2011)		30 534,77		30 534,77
	Solde global d'exécution				24 156,88

Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT			
au 31 décembre 2011	INVESTISSEMENT	0	0	0

Résultats cumulés 2011 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)	97 555,93	126 783,08	29 227,15
--	-----------	------------	------------------

COMPTE ANNEXE POUR BUDGET USINE RELAIS

DEPENSES RECETTES SOLDE (+ ou -)

Section fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2011	33 501,71	102 913,51	69 411,80
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2011)		556 110,16	556 110,16
	Résultat à affecter			625 521,96

Section d'Investissement	Résultats propres à l'exercice	0	38140,00	38140,00
	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2011)		4,07	4,07
	Solde global d'exécution			38 144,07

Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT			
au 31 décembre 2011	INVESTISSEMENT	0	0	0

Résultats cumulés 2011 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)	33 501,71	697 167,74	663 666,03
--	-----------	------------	-------------------

COMPTE ANNEXE POUR BUDGET ACTIVITES COMMERCIALES ET ARTISANALES

DEPENSES RECETTES SOLDE (+ ou -)

Section fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2011	-	-	-
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2011)		-	-
	Résultat à affecter			-

Section d'Investissement	Résultats propres à l'exercice	0	60000,00	60000,00
	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2011)		-	-
	Solde global d'exécution			60 000,00

Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT			
au 31 décembre 2011	INVESTISSEMENT	0	0	0

Résultats cumulés 2011 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)	-	60 000,00	60 000,00
--	---	-----------	------------------

CCAS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
LIBELLE	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses	Recettes ou	Dépenses	Recettes ou
	Déficit	Excédents	Déficit	Excédents	Déficit	Excédents
Résultats reportés		2 657,30	0	0		2 657,30
Opérations de l'exercice	34 374,66	35 218,72	0	0	34 374,66	35 218,72
TOTAUX	34 374,66	37 876,02	0	0	34 374,66	37 876,02
Résultats de clôture		3 501,36	0	0	0	3 501,36
Restes à réaliser		0	0	0	0	0
TOTAUX CUMULES		3 501,36	0	0		3 501,36
Résultats définitifs						3 501,36

N° 08-2012 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET GENERAL 2011 ET DES BUDGETS ANNEXES

Le conseil municipal,

- après s'être fait présenter les budgets de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes :

Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 09-2012 – TARIFS CONSOMMATION D'EAU 2011 – FACTURATION 2012

Jean-Philippe BROCHET présente à l'assemblée le rapport du budget de l'eau.

Vu l'avis favorable de la commission des finances et de l'eau en date du 15 février 2012

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- *d'appliquer* pour la facturation 2012 les tarifs suivants :
 - Prix de la consommation de l'eau à **1.1323 € le m3**
 - Redevance Prélèvement ressource en eau à **0.0802 € le m3**
 - *Aucun changement de tarif pour la location des compteurs.*

N° 10-2012 – CLOTURE BUDGET ANNEXE « RESIDENCE CENTRE BOURG »

Le Maire informe le conseil municipal que le projet « résidence Centre Bourg » a été réalisé. En conséquence, ce budget annexe n'a plus lieu d'exister et qu'il est nécessaire de transférer la voirie pour une valeur de 354002.90 euros et le terrain pour une valeur de 232595.06 euros vers le budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de clôturer le budget « Résidence Centre Bourg » et de transférer la voirie et le terrain vers le budget principal.

Autorise le Maire à signer tous les documents administratifs et comptables afférents à ce dossier.

N° 11-2012 – ABANDON DU PROJET « LOTISSEMENT DES CASTORS »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'abandonner le projet de lotissement, rue des Castors.

Autorise le Maire à signer tous les documents administratifs et comptables afférents à ce dossier.

N° 12-2012 – TRANSFERT PATRIMOINE BUDGET JEANNOT VERS BUDGET PRINCIPAL

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de transférer la propriété ruelle Jeannot d'une valeur de 96955.10 euros vers le budget principal pour finaliser l'abandon du projet « Construction Jeannot ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise ce transfert et le Maire à signer tous les documents administratifs et comptables afférents à ce dossier.

N° 13-2012 – ANNULATION ARTICLE 4 DE LA DELIBERATION 39/2011 DU 18 NOVEMBRE 2011

Vu les observations de la préfecture en date du 23 janvier 2012 relatives la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps non complet.

Après en avoir en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide l'annulation de l'article 4 de la délibération n°39-2011 du 18 novembre 2011.

N° 14-2012 – CONTRAT D'ETUDE SOCIETE PROTECTAS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de retenir la Société PROTECTAS à Besançon pour effectuer la mission de conseil en assurances dans le cadre de la renégociation des contrats de la Commune. Les honoraires sont fixés à 3800 € HT.

N° 15-2012 – PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

Monsieur le Maire:

- **rappelle** aux membres du Conseil Municipal que la loi du 11 février 2005 fait obligation aux communes d'être dotées d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE). Ce P.A.V.E. vise à adapter le cadre de vie à l'ensemble de la population, y compris les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite, Il fixe les dispositions susceptibles de favoriser la mobilité et permet de s'assurer que la chaîne des déplacements est accessible dans toute sa continuité pour ces personnes.
- **propose** au conseil de débiter l'élaboration du PAVE.

SUITE A L'EXPOSE DE MONSIEUR LE MAIRE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

- **approuve** le lancement de l'élaboration du PAVE.
- **désigne** Eveline HATTAT, Jean-Philippe BROCHET, Michel HATTAT, Geneviève HERMANT, Daniel JOUREAU, Frédéric SAINZ, Jean-François WALSHOFER, Janine CHAUMONT, Bernadette CASTELHANO et Jocelyne HERMANT, membres de cette commission,
- **donne** pouvoir à Monsieur le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires, à faire appel à un cabinet pour l'élaboration du PAVE et à signer tous les documents relatifs au PAVE.
- **décide** de porter cette délibération à la connaissance du public par affichage à la porte de la mairie pendant un mois.

N° 16-2012 – REPRESENTANT DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE SAINT MARTIN

Suite au décès de Monsieur Gilles BERTRAND, le Maire expose au Conseil qu'il convient de procéder à la désignation d'un nouveau membre de l'Association Foncière de Saint Martin sur le Pré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de nommer Monsieur Marc JESSON en remplacement de Monsieur Gilles BERTRAND, en tant que membre désigné par le Conseil Municipal.

Questions diverses

- Les dossiers de consultation pour les deux cellules commerciales sont à disposition des entreprises,
- Les Cellules RIC : Personnel de santé plus un magasin de proximité (en réflexion),
- Information sur l'Agenda 51,
- La Communauté d'Agglomération de Châlons informera les élus sur l'état des travaux communautaires,
- Information sur les travaux rue des Dats/rue Henri DEBIN,
- Nouvelle saison pour le fleurissement,
- La commission communication a rencontré Monsieur VERNET de l'Agence 51 pour la possibilité d'intégrer « Agenda tout châlons » sur le site de la commune.

Informations

Date à retenir :

- Le Tour de France passera à Saint Martin sur le Pré le vendredi 6 juillet 2012

Séance levée à 23 H 00